

« Note d'infos », n°47, mai 2012

Actualités du Réseau

Création de l'« Association Réseau international FAR »

En décidant de se doter d'une personnalité juridique propre, le réseau FAR conforte son caractère international et son indépendance. Ce statut facilite la diversification des relations avec les institutions et organisations internationales et nationales agissant en faveur du développement et il ouvre de nouvelles potentialités de soutien aux actions du réseau. Il va aussi permettre de renforcer le rapprochement avec les organisations concernées par la formation professionnelle des populations rurales, notamment avec les partenaires professionnels. L'ambition est de conforter le rôle que le réseau FAR peut jouer en appui à l'émergence et au développement de politiques de formation professionnelle au bénéfice des populations rurales ainsi qu'à la mise en place de systèmes de formations techniques et professionnelles agricoles et rurales.

Les membres de l'« Association FAR » sont les représentants des plateformes nationales de concertation encore appelées « réseaux nationaux FAR » qui réunissent dans les pays les acteurs concernés par la formation des populations rurales : décideurs politiques, institutionnels, partenaires sociaux, élus locaux, institutions publiques et privées de formation... Des réseaux nationaux de ce type sont effectifs dès à présent en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Sénégal. D'autres réseaux se constitueront très prochainement au Cameroun, en Guinée et au Burkina Faso, d'autres enfin sont envisagés en Algérie, au Bénin, au Maroc, au Tchad et en Tunisie. Un appui à l'émergence et au fonctionnement de ces plateformes est apporté dans le cadre du programme « ADEX.FAR » porté par le réseau FAR, financé par l'Agence française de Développement (AFD) et dont Montpellier SupAgro est le support de la maîtrise d'ouvrage depuis le démarrage de ce programme en 2009.

L'Assemblée générale constituante de l'« Association FAR » vient de désigner son bureau provisoire comprenant un président, le Dr Adama Coulibaly (Côte d'Ivoire), et deux membres, Mme Aïcha Benslama (Tunisie) et M. Pierre-Blaise Ango (Cameroun). Ce bureau est en charge de la mise en place des procédures de fonctionnement de l'Association et des relations avec les partenaires. La première assemblée générale se réunira le 19 juin 2012.

Agropolis International, qui accueille plusieurs structures internationales concernées par le développement économique et social, a donné son accord pour domicilier en ses locaux, l'Association FAR.

Adresse : Association FAR - Agropolis International – av. Agropolis – F 34394 Montpellier Cedex 5 – Contact : 33 (0) 4 67 61 70 63

Réalisation de stages d'étudiants de Master

Le réseau FAR s'engage dans un processus de collaboration avec divers organismes de formation afin de proposer des stages de terrain à des étudiants. Les thématiques choisies correspondent aux sujets précédemment identifiés par le Comité de pilotage du réseau.

Ainsi deux études sont en cours au **Cameroun** (avril-octobre 2012) en partenariat avec le programme national AFOP d'appui à la rénovation de la formation professionnelle. La première porte sur *l'attractivité du métier d'agriculteur pour les jeunes camerounais*, et la seconde sur *les conditions et la faisabilité des projets d'insertion des jeunes formés par le programme AFOP*.

L'identification et l'analyse des changements techniques et organisationnels et de leurs déterminants chez les agriculteurs seront conduites de juin à août dans quatre régions du **Burkina Faso** par 8 étudiants de l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro en partenariat avec le service DEFIS (Développement, Expertise, Formation et Ingénierie pour le Sud). Cette analyse vise à appré-



hender les effets de la formation sur les choix des itinéraires techniques, des systèmes de production et sur la trajectoire des exploitations. Elle permettra de valider ou non la pertinence de la mesure des effets relatifs de la formation (effets économiques, sociaux et socio-professionnels...) à travers l'analyse des trajectoires de vie, ces dernières étant plus ou moins définies par les systèmes de production agricole, et préfigure le dispositif plus vaste qui sera déployé en 2013.

Publication de l'étude sur les dispositifs et les systèmes de financement de la FAR au Bénin

Cet important travail a été réalisé par Jérôme Makin Djègui en 2010-2011 et complète celui fait à Madagascar à la même période par Claude Laroche (4 volumes ; consultables sur le site : www.reseau-far.com, rubrique « A lire » sur la droite de l'écran).

L'étude est composée de deux volumes : en volume 1, une très riche analyse synthétique précédée d'un avant-propos substantiel sur la politique volontariste actuelle en matière de développement des compétences au Bénin et d'un résumé des principaux résultats (170 p.) ; en volume 2, le détail des résultats des enquêtes dans les centres de formation (9 fiches détaillées et 4 fiches succinctes, 70 p.).

Actualité des pays du Réseau

Adoption des directives mondiales sur les régimes fonciers par le Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA) de la FAO en mai 2011

Ces « Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » sont le résultat d'un processus inclusif de consultations et de négociations qui a duré trois ans, rassemblant de multiples parties prenantes. Elles énoncent les principes et pratiques pouvant servir de référence aux gouvernements lors de l'élaboration des lois et de l'administration des droits relatifs aux terres, aux pêches et aux forêts.

Le CSA est une importante plateforme mondiale composée de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'organisations de la société civile, de centres de recherche agronomique, d'institutions de financement, de groupes du secteur privé et de fondations philanthropiques. Il sert en outre de mécanisme de consensus au niveau international et de promotion des politiques à l'échelon national.

Parmi l'abondante littérature sur le sujet du foncier, on pourra lire les dossiers des deux dernières livraisons du bimestriel *Afrique Agricole* : « Algérie. Foncier agricole : une situation scandaleuse » (mars-avril 2012, p. 23-33) et « Foncier : l'Afrique est-elle à vendre ? » (mai-juin 2012, p. 29-35).

Plus d'infos sur le site de la FAO :

<http://www.fao.org/news/story/fr/item/142613/icode/> et
<http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/>.

Sur vos agendas

« **La jeunesse, les transformations sociales et le développement en Afrique** » sera le thème de la session 2012 du 3 au 21 septembre de l'Institut sur l'enfance et la jeunesse du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) à Dakar.

Cet institut est un des volets du programme d'études sur l'enfance et la jeunesse et a pour objectif de renforcer les capacités analytiques des jeunes chercheurs africains sur les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse en Afrique et ailleurs dans le monde. Il est conçu comme un forum interdisciplinaire annuel au cours duquel les participants peuvent réfléchir ensemble sur un aspect spécifique des conditions des enfants et des jeunes en Afrique.

Date limite de soumission des candidatures pour participer comme personnes-ressources et pour être lauréat le 22 juin 2012. Plus d'infos sur : <http://www.codesria.org/spip.php?article1605&lang=fr>

A lire – A voir



Regards sur la Terre 2012 coordonné par Pierre Jacquet, Rajendra Kumar Pachauri et Laurence Tubiana, Armand Colin, Paris, 2012, 357 p. (prix : 25,40 €)

« L'Annuel du développement durable » co-édité par l'AFD, l'IDDRI et le TERI propose cette année un dossier intitulé « Développement, alimentation, environnement : changer l'agriculture ? ».

Après une première partie dressant un bilan de l'année 2011 comme les cinq précédentes éditions, l'ouvrage consacre 15 chapitres substantiels entrecoupés de « focus » de 3-4 p. qui proposent généralement des angles nouveaux d'analyse sur la base d'un va et vient intéressant entre études de cas locaux ou nationaux et situation globale. Ce n'est pas tant un état des lieux qu'un état des débats et des controverses actuels : quels modèles agricoles et alimentaires, quelle transitions en cours, comment concilier production agricole et développement durable, quelles rôles pour les acteurs publics et privés... A chaque fois, les analyses sont riches et aident à la compréhension de cet enjeu complexe et majeur de nos sociétés contemporaines qu'est l'agriculture. Le dossier sera publié en anglais par l'ONG indienne co-éditrice, TERI, « The Energy and Ressources Institute ».

Parution de l'Agricultural Educational News d'ANAFE

On pourra trouver dans ce vol. 18 (n° 1, 2012), des informations en anglais sur les programmes SASACID (*Strengthening Africa's Strategic Agricultural Capacity for Impact on Development*) et TEAM-Africa (*Tertiary Education in Agriculture Mechanism*). Accessible sur : http://anafeafrika.org/sites/default/files/docs/anafe%20Newsletter%2018_1.pdf.

A noter également : le nouveau site du réseau ANAFE est depuis peu : www.anafe-africa.org et comprend désormais un blog.

La parole à ...



M. Paul GINIES,
Directeur général de « 2iE », l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement à Ouagadougou.

Quelles sont vos idées pour réformer la formation professionnelle agricole en Afrique de l'ouest ?

On ne peut pas rester indifférents aux besoins en agriculture et agro-industrie, et à la question de la sécurité alimentaire au sens large du terme. Je n'ai pas encore de modèle idéal mais je suis intimement convaincu qu'il faut réformer la vision de la formation et des diplômés datant d'il y a quarante ans...

A 2iE, l'agriculture fait l'objet de toute notre attention : nous travaillons sur ce sujet par l'intermédiaire des problématiques de l'eau, de l'irrigation, des déchets, de l'énergie, de la santé humaine... Nous élaborons des formations en amont (irrigation) et en aval (agro-industrie). Nous sommes prêts à aborder ce domaine mais comme partie prenante – ce sont les discussions que nous avons avec des institutions comme le CIRAD, Montpellier SupAgro et d'autres – avec

des partenaires qui peuvent nous faire mieux connaître les besoins du monde agricole et être une véritable interface avec celui-ci.

Notre place dans une rénovation des cursus de formation agricole doit correspondre à nos compétences. Ce n'est donc pas forcément à nous de la piloter, mais nous pouvons en être partie prenante et apporter notre savoir-faire, notamment sur l'ingénierie pédagogique, le management de plateforme d'enseignement à distance, le travail d'insertion professionnelle des diplômés, etc.

Nous pensons par ailleurs avoir une valeur ajoutée sur la notion d'**entreprenariat agricole et rural**. L'activité rurale est mixte. Elle n'est pas seulement agricole ; elle repose aussi sur l'artisanat et de plus en plus la production d'énergie. L'agriculture est encore importatrice nette d'énergie mais il est concevable demain que les agriculteurs soient producteurs d'énergie en milieu rural où la production d'énergie coûte deux fois plus cher qu'en milieu urbain et où le risque est que l'accès à l'énergie régresse.

Nous développons par exemple des modèles dans lesquels le consommateur est producteur avec des systèmes mixtes thermique-biomasse-solaire : thermique pour utiliser le réseau quand on a besoin d'énergie, biomasse qui est disponible six mois par an avec une énergie injectée dans le réseau, solaire pour une partie de la journée et de l'année mais sans stockage. A Kamboinsé, notre deuxième campus situé à 12 km de Ouagadougou, nous avons des pilotes qui fonctionnent et nous ne sommes pas très loin d'avoir des modèles rentables en zone rurale. Une partie de l'année, une collectivité locale peut être productrice d'énergie et générer des revenus

Nous réfléchissons actuellement à l'idée de développer une **formation en entreprenariat agricole** à « Baccalauréat + 3 ans » ou avant. Cela a d'autant plus de sens qu'il y a des besoins de diplômés de « Bac+1 » à « Bac +3 ».

Nous travaillons actuellement au Cameroun à Kumba, dans la zone anglophone au nord de Douala, et à Garoua dans le nord du pays. Nous réfléchissons à la création d'**une plateforme de métiers ayant un lien avec les activités agricoles**. Il s'agirait d'un centre qui formerait des diplômés de « Bac - 3 » à « Bac + 1 » pour répondre aux besoins de la région agricole dans laquelle le centre est implanté. Par exemple, si l'objectif de la région considérée est la mécanisation agricole, il y a des besoins en mécaniciens et nous y répondrons. 2iE ne possède pas toutes les compétences pour développer cela mais dispose d'une expertise plus générale en termes de mobilisation des ressources. Nous nous associons donc à des partenaires.

Il s'agit également de reconstituer des horizons de formation jusqu'au doctorat et de faire tomber les cloisons d'une part entre enseignement supérieur et enseignement secondaire, et d'autre part entre enseignement général et enseignement technique. C'est ce que nous faisons à Libreville, au Gabon, et ce que nous commençons à mettre en place à Kumba, au Cameroun. Quelqu'un qui a de bons résultats à son « Bac pro » [Baccalauréat professionnel] peut ainsi éventuellement prolonger ses études au 2iE.

Il convient donc de redonner des perspectives d'ascension sociale dans le monde rural, d'éviter de reproduire une situation comme celle en vigueur à 2iE jusqu'en 2004 : les techniciens ne pouvaient alors pas rejoindre l'école d'ingénieurs. C'était d'autant plus illogique que nous nous sommes aperçus par la suite que les meilleurs techniciens devenaient les meilleurs ingénieurs ! C'est extrêmement important de construire des systèmes ouverts. Et même si tous les étudiants ne prendront pas l'ascenseur social, l'idée que chaque élève de 2iE a sa chance de l'emprunter est essentielle à nos yeux.

Nous avons par ailleurs compris que pour atteindre un niveau technologique suffisant et proposer des services de pointe à nos élèves, il est essentiel d'avoir une véritable « **masse critique** ». Par exemple, ici à 2iE, en dessous de 1 500 étudiants, nous ne parvenons pas à financer nos coûts de fonctionnement (incluant les salaires). Cette notion de modèle économique et financier sur lequel nous travaillons beaucoup – on sait par exemple prévoir les modalités de renouvellement de nos actifs à l'horizon 2024 – est importante pour discuter avec nos partenaires, notamment financiers.

Comme aucun des dispositifs de formation agricole ne pourra être financé à 100 % par le public, il sera nécessaire d'imaginer des **mécanismes financiers novateurs** comme des « PPP » (partenariats public-privé). On ne peut plus multiplier les infrastructures, il faut organiser des dispositifs qui allient les compétences et les supports pédagogiques et de recherche dans un cadre régional.

(Version longue de l'interview bientôt disponible sur le site)